Complexe environnemental de la Rouge

La gestion responsable des matières résiduelles: un choix profitable pour tous!

RAPPORT ANNUEL 2024

MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que j'ai renouvelé mon mandat à titre de président du Complexe environnemental de la Rouge.

L'offre de services est au cœur de nos préoccupations principalement lié au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) conjoint 2022-2029 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides.

L'alliance ensachée dans l'entente intermunicipale des 25 municipalités membres est un atout majeur pour celles-ci et ses concitoyens. Opérer un site d'enfouissement comme le site du Complexe environnemental de la Rouge est bien différent d'un site à but lucratif. Notre mission se résume à mettre en place des mesures de valorisation et à les exécuter dans le respect de l'environnement afin de réduire au maximum l'enfouissement de matières résiduelles tout en tenant compte de la capacité de payer de nos membres.

Des projets de valorisation tels que le site de compostage, la mise en place d'un magasin de réemploi de matériaux de construction usagés, le transbordement des matières recyclables, la récupération des styromousses (polystyrène), la gestion des matières récupérées dans les écocentres et l'accompagnement auraient difficilement pu voir le jour sans des orientations claires inscrites au PGMR ainsi qu'une volonté politique orientée vers la réduction de l'enfouissement.

Avec l'appui des membres du conseil d'administration et l'équipe du Complexe environnemental de la Rouge, nous travaillerons tous ensemble dans l'atteinte des objectifs menant à des résultats toujours plus que satisfaisants et par le fait même répondant aux exigences environnementales.

Frédéric Broué
Président

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec enthousiasme que j'entreprends une troisième année à la direction de cette formidable organisation publique formée de 25 villes et municipalités. Je poursuis ainsi cette ultime mission de réduction de l'enfouissement en travaillant de concert avec l'équipe de travailleurs et les élus.

Les réalisations, services et infrastructures, mis en place depuis les dernières années, placent le Complexe environnemental de la Rouge (CER) en excellente position relativement à la performance en valorisation et à la protection de l'environnement, et ce, au bénéfice de ses membres. D'autres services restent à être implantés selon le développement et les opportunités de l'économie circulaire dans notre belle région.

Le défi de promouvoir et d'offrir un service de récupération d'objets et matériaux pour fin de réemploi, tant au Complexe environnemental de la Rouge que dans tous les écocentres de notre territoire, se poursuivra en 2025. Cette action découle directement du plan d'action 2022-2024 et du Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2022-2029 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides.

Je suis consciente que les défis de 2025 et des prochaines années seront élevés et notamment sur le plan des ressources humaines et des ressources financières. C'est pour ces raisons que je compte sur la collaboration de tous, élus et travailleurs, afin de démontrer l'efficacité et la fiabilité du secteur municipal et public dans le domaine de l'environnement.

Bonne lecture !

Marlène Perrier
Directrice générale

ABRÉVIATION

CDER	Corporation de développement économique de la Rouge
CER	Complexe environnemental de la Rouge
CH_4	Méthane
CSA	Association canadienne de normalisation
FARR	Fonds d'appui au rayonnement des régions
FMV	Fonds municipal vert
FUG	Facteur d'utilisation globale
ICI	Industries, commerces et institutions
ISÉ	Information, sensibilisation et éducation
LES	Lieu d'enfouissement sanitaire
LET	Lieu d'enfouissement technique
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
MRCAL	MRC d'Antoine-Labelle
MRCDL	MRC des Laurentides
OER	Objectif environnemental de rejet
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PTMOBC	Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage
RDD	Résidus domestiques dangereux
RIDR	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge maintenant appelé Complexe environnemental de la Rouge (CER)
SEL	Synergie Économique des Laurentides
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Réalisations 2024

- **Janvier 2024** – Mandat pour trouver des solutions pour la disposition du gypse.
- **Janvier 2024** – Les matières organiques reçues en conteneur doivent être qualifiées comme conformes afin d'accéder au site de compostage.
- **Janvier 2024** – Adoption de la politique administrative sur la protection des renseignements personnels.
- **Janvier 2024** – Adhésion au programme de Recyc-Québec « ICI ON RECYCLE + ».
- **Mai 2024** – Entente avec Agri-Récup pour la récupération et l'entreposage des produits agricoles et acéricoles.
- **Mai 2024** – Entente avec la SORAC pour la récupération et l'entreposage des appareils de réfrigération et de congélation destinés à un usage commercial ou institutionnel.
- **Mai 2024**- Signature de la convention collective pour une durée de 5 ans, de 2023 à 2027.
- **Juillet 2024** – Refinancement du règlement # 44 – Tamiseur pour un montant total de 100 000 $.
- **Juillet 2024** – Adoption du Programme de prévention en santé et sécurité.
- **Juillet 2024 –** Mise à jour des politiques et du règlement # 57
    - Politique portant sur le harcèlement psychologique et sexuel
    - Politique d'utilisation du système informatique, de l'internet et du courriel
    - Politique de gestion des plaintes
    - Politique alcool et drogues en milieu de travail
    - Politique sur la prévention de la violence familiale et conjugale
    - Règlement # 57 : code d'éthique et de déontologie des employés du Complexe environnemental de la Rouge
- **Juillet 2024** - Demande au MELCCFP d'incorporer dans le règlement sur la Responsabilité élargie des producteurs (REP) la récupération et la valorisation des produits non encore visés, en priorisant à très court terme les divers résidus domestiques dangereux (RDD), ainsi que les matelas-sommier.
- **Juillet 2024** – Construction de quatre abris à l'écocentre avec des matériaux de construction récupérés.
- **Septembre 2024** – Entente avec la MRC des Pays-d'en-Haut, la Régie intermunicipale des Trois lacs et le Complexe pour accepter la disposition des déchets ultimes et des matières organiques pour 41 unités sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.
- **Septembre 2024** – Adoption du Règlement # 58 - tarification 2025 des services dispensés par le CER.
- **Septembre 2024** – Célébration un an : La Remise.
- **Novembre 2024** - Reconduction du mandat au poste de président, M. Frédéric Broué.
- **Novembre 2024** – Entente avec la Régie de collecte environnementale de la Rouge et le Complexe pour utiliser une partie de l'usine pour entreposer des matières recyclables, de charger le camion à plancher mobile de matières recyclables en vue du transbordement et entretenir la rampe de chargement afin qu'elle soit fonctionnelle.

DÉVELOPPEMENT

PGMR conjoint 2022-2029 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides

Le PGMR conjoint 2022-2029, a été adopté en janvier 2023. Le Complexe s'était vu confier le mandat de révision du PGMR conjoint 2022-2029 avec les 2 MRC, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) ainsi que la Ville de Rivière-Rouge.

Membres du comité de suivi et de la mise en œuvre PGMR conjoint 2022-2029 :

Mme Martine Vézina
Directrice générale
Ville de Rivière-Rouge

Mme Myriam Gagné
Directrice générale par intérim
MRC d'Antoine-Labelle

Mme Marième Garceau
Agente de communication
Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Mme Roxanne Mailhot
Spécialiste en gestion des matières résiduelles
MRC des Laurentides

Mme Rose-Marie Schneeberger
Conseillère au développement
Complexe environnemental de la Rouge

Mme Marlène Perrier
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Complexe environnemental de la Rouge

Matières organiques (mesure 13 du PGMR)

	Tonnage	Taux de détourne-ment
L'ASCENSION	95	28%
LA MACAZA	119	38%
LAC-SAGUAY	68	31%
NOMININGUE	362	43%
RIVIÈRE-ROUGE	521	35%
AMHERST	212	36%
ARUNDEL	61	35%
BRÉBEUF	113	40%
HUBERDEAU	98	41%
IVRY-SUR-LE-LAC	50	32%
LA CONCEPTION	169	32%
LA MINERVE	200	34%
LABELLE	279	30%
LAC-SUPÉRIEUR	244	30%
LAC-TREMBLANT-NORD	5	9%
LANTIER	77	20%
MONTCALM	79	40%
MONT-TREMBLANT	944	26%
MONT-BLANC	388	29%
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	1168	31%
SAINTE-LUCIE DES LAURENTIDES	144	26%
VAL-DAVID	625	36%
VAL-DES-LACS	83	24%
VAL-MORIN	338	32%
TOTAL	**6442**	**31%**

Les tonnages détournés de l'enfouissement ont augmenté en 2024, 6442 tonnes au lieu de 6291 tonnes en 2023 de matières organiques, une augmentation de près 2,4%.

Site de compostage du CER

Aire de maturation extérieure

Distribution de compost (mesure 24 du PGMR)

Plus de **1800** tonnes de compost « tout usage » (qualité potager) ont été distribuées gratuitement à 22 municipalités pour remise aux citoyens et utilisation dans leurs travaux horticoles. Ces municipalités ont soit organisé une journée de distribution ou un accès à du compost pendant une période donnée. Ce service a été fort apprécié par les citoyens.

Également, plus de 1100 tonnes de compost ont été vendues à un agriculteur de Brébeuf et une petite quantité, soit 84 tonnes, était en vente à La Remise.

Service de collecte personnalisée (mesure 25 du PGMR)

La Collecte personnalisée porte-à-porte réalisée par la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) a permis aux municipalités de Nominingue, Rivière-Rouge, La Macaza, Lac-Saguay, Labelle et La Minerve, une récupération totale pour l'année 2024 de 6 124 kg de pellicules d'emballages de plastique et de 8 345 kg de polystyrène. Si on considère le facteur d'équivalence pour l'année, seulement avec la récupération du polystyrène, 284 tonnes de déchets ont été détournées de l'enfouissement ce qui représente environ 46 camions.

Sacs de polystyrène (styromousse)

Disposition du polystyrène au Complexe

Le polystyrène récupéré, dans les écocentres et au Complexe, est acheminé vers le recycleur Éco-Captation à Prévost. Pour 2024, 34,3 tonnes de polystyrène ont été valorisées, ce qui représente 188 camions de déchets. La matière est transformée en petits boudins.

Polystyrène (styromousse) transformé

À noter qu'environ **95%** des coûts reliés à ce projet, collecte, transport, conditionnement et traitement, sont assujettis au remboursement des municipalités par le Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de Recyc-Québec. Au final, en plus d'offrir un service personnalisé et de créer de l'emploi dans notre région, le projet permet de détourner des matières de l'enfouissement.

Soutien aux écocentres (mesure 4 du PGMR)

La MRC des Laurentides ainsi que les municipalités membres du CER peuvent compter sur l'expertise et le soutien du personnel du Complexe pour élaborer, évaluer et mettre en place des mesures d'amélioration pour les écocentres (infrastructures, débouchés et formation du personnel).

Disposition de matelas (mesure 25 du PGMR)

Au Complexe, nous valorisons en moyenne plus de 7700 matelas et sommiers par année. En 2024, la quantité de matelas reçue est dans la moyenne avec 7 853 matelas et sommiers (la plus petite quantité était de 4 845 en 2012 et la plus grande de 11 058 en 2020).

Plus de 95 % d'un matelas récupéré est valorisé.

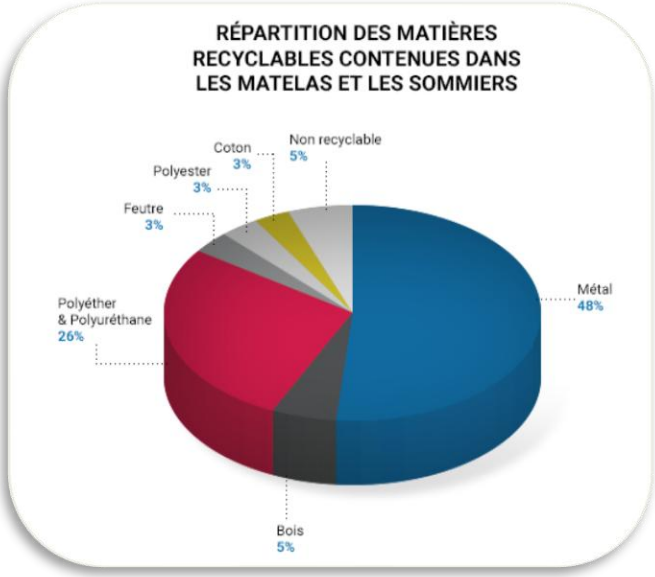

Soutien aux ICI (mesure 15 du PGMR)

En 2024, les visites ont continué dans les commerces et quelques écoles par le personnel du CER (pour les municipalités au Sud de la MRC d'Antoine-Labelle) et par le personnel de la Corporation de Développement Économique de la MRC des Laurentides pour leur territoire.

Ce soutien permet aux ICI d'optimiser leur gestion des matières résiduelles afin de réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement.

Économie circulaire (mesure 24 du PGMR)

Comme la vision du Complexe est de réduire l'enfouissement au maximum, les matières organiques sont de plus en plus détournées, ce qui contribue à la diminution des biogaz et en augmente le potentiel de valorisation. Malgré tout, le CER poursuit sa veille technologique concernant la possibilité de valoriser les biogaz.

Par ailleurs, d'autres projets sont évalués, tel que l'installation de panneaux solaires sur le lieu d'enfouissement sanitaire.

Mise à jour du plan d'action 2022-2024

En novembre 2022, le conseil d'administration a mis à jour le plan d'action pour la période 2022-2024.

Voici les ajustements :

- Mise à jour de l'échéancier de certains objectifs
- Ajustements au niveau des moyens
  - ✓ Pénalités
  - ✓ Ticket modérateur
  - ✓ Financement de projets-pilotes.

Subvention de Recyc-Québec (mesure 6 du PGMR)

Le CER a obtenu une subvention totale de 270 000$ pour trois projets dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois de Recyc-Québec. La convention a été signée en 2022.

La subvention totale de 270 000$ est divisée entre les 3 projets suivants :

- Complexe environnemental de la Rouge : subvention de 134 500$ pour la construction d'un magasin de réemploi de résidus de CRD en majorité du bois et d'une dalle de béton (ouverture automne 2023);
- Ville de Rivière-Rouge : subvention de 45 500$ pour la construction d'un bâtiment de réemploi à leur écocentre de Sainte-Véronique (ouverture printemps 2024);
- Municipalité de Nominingue : subvention de 90 000$ pour un nouvel écocentre et bâtiment de réemploi (ouverture été 2024)

	Coût	Subvention
Écocentre du Complexe (La Remise)	581 690 $	134 500$
Écocentre Nominingue	248 185 $	90 000 $
Écocentre Rivière-Rouge	128 378 $	45 500 $

Magasin de réemploi de matériaux de construction La Remise

Zone Réemploi de matériaux de construction usagés, deux services :

La Remise (mesure 6 du PGMR)

En septembre 2023, fut célébré l'ouverture du magasin de réemploi, un service de plus au CER pour réduire au maximum les déchets enfouis. Ce projet d'économie circulaire permet de détourner des objets et des matériaux de construction usagés en bon état (surtout du bois) de l'enfouissement et de les remettre sur le marché à prix modique.

Les revenus générés par les ventes serviront à réduire les frais pour les opérations du magasin (salaires, services, etc.). De plus, pour l'approvisionnement des matériaux, nous pouvons compter sur les citoyens et entrepreneurs qui fréquentent l'écocentre, et également sur les entreprises de la région. Notamment, les quincailleries et industries de construction dans le parc industriel et ailleurs sur le territoire.

Rénover à partir de matériaux de construction usagés s'avère non seulement une bonne solution pour contrer l'épuisement des ressources naturelles, mais aussi une excellente façon d'économiser.

Près de 50 % des ventes représentent des matériaux de construction.

La Remise a permis à des citoyens heureux de se procurer à coût modique du bois de construction, des fenêtres, des portes, du bois d'allumage, des panneaux d'isolation, des meubles, des articles de décorations, de cuisine, de jardin, des antiquités ainsi que des créations faites par les préposés, etc. Plus de **1600 personnes** ont visité la Remise durant l'année 2024.

1 an ! La Remise

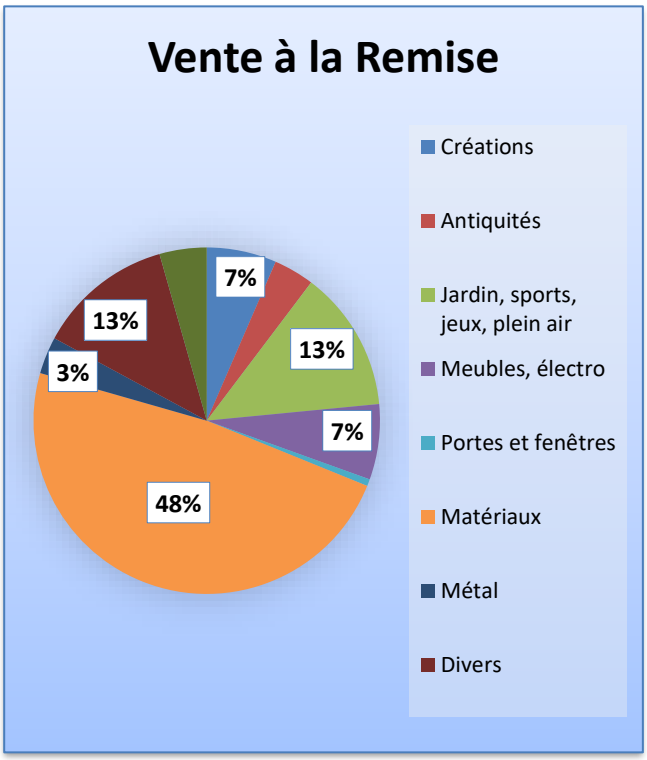

Le Marché :

Plus de **760** personnes se sont procuré des matières usagées au Marché durant toute l'année 2024. Une augmentation de 17,0 % de citoyens heureux de se procurer à coût modique des portes, des fenêtres, du métal, des pneus, etc. par rapport à l'année précédente.

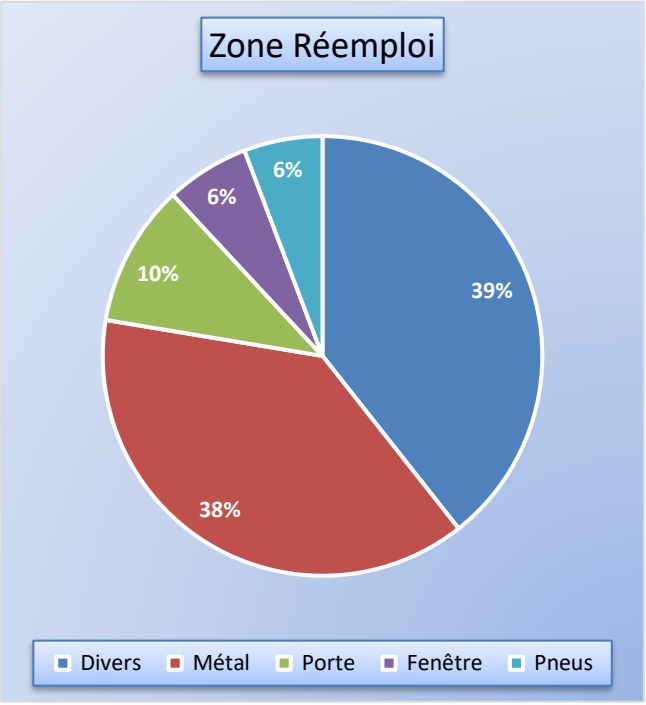

LES OPÉRATIONS

Traitement des lixiviats

L'opération liée au traitement des lixiviats a été produite en ligne avec nos obligations tout au long de la saison de traitement 2024, soit de juin à novembre.

Une quantité de **22 998 m³** a été traitée et retournée dans l'environnement.

La dépense énergétique totale demandée pour les aérateurs a été de 94 660 $, comparativement à plus de 83 500 $ en 2023.

Enfouissement

Un volume total de **18 063** tonnes a été enfoui en 2024 comparativement à **18 554** en 2023, une diminution de plus de 2,5 %, malgré l'augmentation de la population. De plus, ce tonnage inclut les municipalités, les commerces, les institutions, les citoyens, ainsi que les entreprises.

Volume d'enfouissement par ville / municipalité

MRC DES LAURENTIDES	2024	2023
Amherst	445	507
Arundel	131	131
Barkmere	41	51
Brébeuf	195	221
Huberdeau	165	200
Ivry-sur-le-Lac	128	113
La Conception	424	464
La Minerve	457	488
Labelle	775	872
Lac-Supérieur	676	648
Lac-Tremblant-Nord	55	63
Lantier	358	355
Mont-Tremblant	3177	3170
Montcalm	138	166
Mont-Blanc	1137	1146
Sainte-Agathe-des-Monts	3078	3182
Sainte-Lucie-des-Laurentides	474	484
Val-David	1327	1384
Val-des-Lacs	333	335
Val-Morin	848	867
TOTAL	**14 362**	**14 847**
MRC ANTOINE-LABELLE	**2024**	**2023**
L'Ascension	286	256
La Macaza	281	281
Lac-Saguay	170	165
Nominingue	615	620
Rivière-Rouge	1210	1158
TOTAL	**2562**	**2 480**
GRAND TOTAL	**16 924**	**17 327**

Si on compare seulement le tonnage des municipalités de la MRC des Laurentides et les 5 municipalités de Rouge La Vallée, on remarque une diminution de **403** tonnes, malgré l'augmentation de la population.

La capacité des cellules 1 à 6 estimée de 784 031 m³ est utilisée à plus de 76 **% avec 595 781 m³**. Le FUG moyen est de l'ordre de **875 kg / m³**. La durée résiduelle de vie des six cellules serait environ de 8 ans.

Écocentre du Complexe environnemental

En 2024, avec l'apport des citoyens, des commerces et des entrepreneurs, **4 262** tonnes de matières ont été détournées de l'enfouissement, une augmentation de près de 22 **%**, pour un total de visites de **7 679.**

Année	Visite	Tonnage
2016	3 766	1 772
2017	4 358	2 316
2018	4 264	1 876
2019	5 099	2 091
2020	5 840	2 411
2021	7 197	3 387
2022	6 439	3 021
2023	6 853	3 687
2024	7 679	4 262

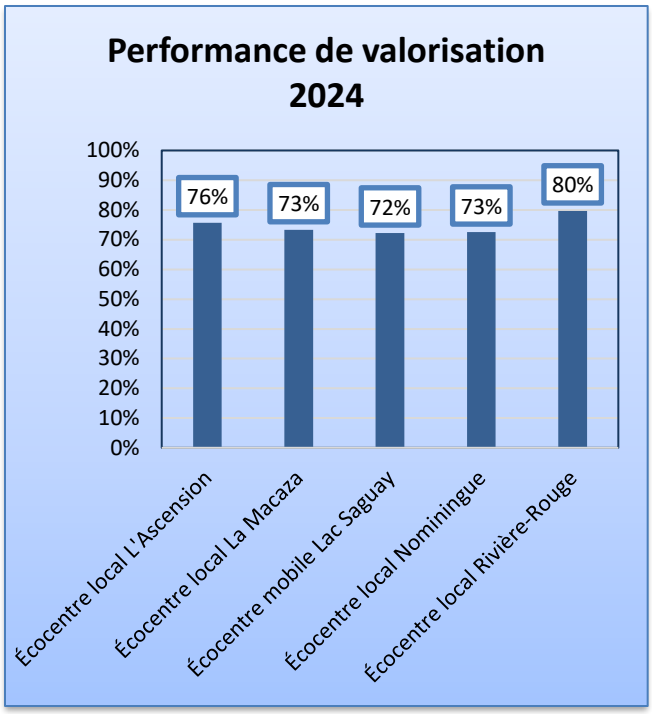

Écocentres de Rouge la Vallée

Deux types d'écocentres sont en opération sur le territoire au Sud de la MRC d'Antoine-Labelle, soit mobile ou permanent. La municipalité de Lac-Saguay a offert à ses citoyens quatre journées d'écocentre mobile. En juillet 2024, l'écocentre de Nominingue est passé de mobile à permanent. Implanté graduellement de 2016 à 2022 les municipalités de L'Ascension et La Macaza disposent d'un écocentre permanent. Tandis que Rivière-Rouge en possède deux. Le total des matières générées pour les écocentres permanents est de **1 442** tonnes, une augmentation de 21 %, pour un taux de valorisation de près de 76 % en 2024 comparativement à 80 % en 2023.

La municipalité de Lac-Saguay, quant à elle, dispose d'un écocentre mobile dont **29** tonnes ont été disposées, pour un taux de valorisation de 72 %.

Écocentres de la MRC des Laurentides

Le tonnage des matières générées par les écocentres de la MRC des Laurentides a augmenté légèrement comparativement à 2023, soit de **11 752** tonnes à **11 849** tonnes, une augmentation de moins de 1 %.

Il faut également noter le travail important des préposés et de l'entrepreneur, qui assure les levées et transports font en sorte que ce secteur de valorisation livre la marchandise.

Année	Nombre de visite	Tonnage enfoui	Tonnage valorisé	% de valorisation
2016	51 043	1 716	6 043	78 %
2017	50 453	1 564	6 309	80 %
2018	47605	1 518	6 557	81 %
2019	61 435	2 116	7 211	77 %
2020	72 254	2 418	8 420	78 %
2021	83 565	2 761	7 915	74 %
2022	82 005	2 281	10 315	82 %
2023	88 902	2 204	9 549	81 %
2024	96 706	2 153	9 696	82 %

Transbordement des matières recyclables

En 2024, il a eu une légère diminution de matières recyclables en passant de 2256 en 2023 à 2157 tonnes.

Tonnage de matières recyclables			
	2022	**2023**	**2024**
L'Ascension	129	124	123
La Macaza	164	149	149
La Conception	236	224	209
La Minerve	275	243	233
Labelle	410	391	359
Lac-Saguay	65	64	63
Nominingue	415	380	359
Rivière-Rouge	673	681	662
	2367	**2256**	**2157**

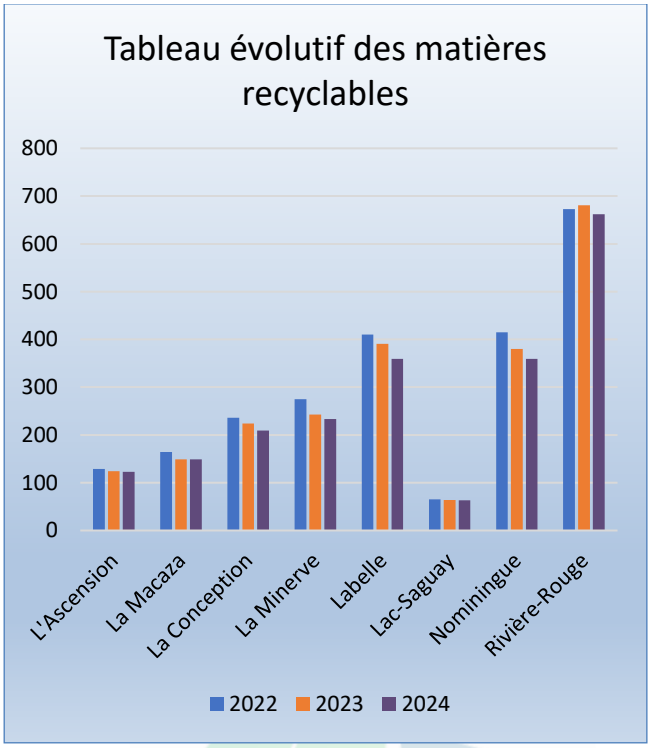

Rampe de chargement (mesure 11 du PGMR)

Le CER ainsi que la Régie de collecte environnementale de la Rouge se sont associés, en 2023, pour optimiser le service de transbordement de matières recyclables vers le centre de tri Tricentris à Lachute. Considérant la baisse de volume de 99 tonnes, on remarque la même tendance pour le nombre de voyages, soit de 166 à 155 en 2024.

Récupération des appareils réfrigérants de type commercial et institutionnel (mesure 25 du PGMR)

Le CER a signé une entente avec la Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC) pour la récupération sans frais des appareils de congélation et de réfrigération de type commercial et institutionnel. La collecte et le recyclage de ces Tapez une équation ici. produits en fin de vie permettront de récupérer jusqu'à 97% des composantes de ces appareils et de réduire l'utilisation de matières premières. Seuls les appareils ayant une taille équivalente à celle d'un appareil de réfrigération de type résidentiel (volume d'approximativement 25 pieds cubes) peuvent être déposés directement dans les écocentres désignés. Les lieux de dépôt sont l'écocentre du Complexe environnementale de la Rouge (pour les municipalités au Nord du territoire) et les écocentres de la MRC des Laurentides. Pour les appareils de plus grande taille, les commerces et institutions peuvent bénéficier d'un service de collecte porte-à-porte en communiquant avec la SORAC.

Récupération des sièges d'auto pour enfants (mesure 25 du PGMR)

Le CER, en collaboration avec la MRC des Laurentides et Développement durable Rivière du Nord, récupère sans frais les sièges d'auto pour enfants (expirés ou non fonctionnels) dans les écocentres de la MRC des Laurentides ainsi qu'au Complexe environnemental de la Rouge. Pour maximiser la valorisation de ces sièges, les citoyens sont invités à en retirer les sangles, les tissus, courroies et les styromousses du siège afin d'en recycler la structure (coquille) de plastique.

Visites au site (mesure 14 du PGMR)

Dix-sept groupes de personnes ont visité les installations du Complexe : le personnel de la Station Mont-Tremblant, de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, de la Société de Développement Commercial de Rivière-Rouge, du CLD Antoine-Labelle, d'Emploi-Québec, du CDE des Laurentides avec l'entreprise Origine Nature, des municipalités de Brébeuf, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts et Montcalm, de Synergie Économique des Laurentides et de la MRC des Laurentides.

Ainsi que les entreprises suivantes : New West Gypsum, Valorisation Bernardin, Association Côté Nord Tremblant, Polar Pack, Groupe MRY, la SORAC et la Coop Tricentris.

Vingt-cinq élèves et accompagnateurs de l'école Odyssée de Mont-Tremblant ont également visité les installations.

Broyage de la biomasse (mesure 24 du PGMR)

4 725 tonnes de bois usiné ont été récupérées dans les écocentres en vue d'être transformées en copeaux de bois et valorisées notamment pour la production d'énergie. **1 215** tonnes de branches ont été valorisées au site de compostage comme structurant.

La biomasse de 2023 a été transformée en copeaux de bois (4 689 tonnes), durant l'hiver 2024 et a été acheminée à l'usine de Kruger situé à Bromptonville.

	Tonnage de bois reçu (t.)	Tonnage de branches reçu (t.)
2016	3 211	
2017	3 232	
2019	3 329	361
2020	3 729	384
2021	3 807	793
2022	3 861	1 201
2023	4 689	1 507
2024	4 725	1 215

PROJETS SPÉCIAUX

Projet de mesures coercitives ou incitatives pour la qualité des matières (mesures 19 et 20 du PGMR)

Le CER soutient ses membres dans la mise en place de mesures pour améliorer la qualité des matières collectées et diminuer les matières destinées à l'enfouissement : (réduction de la fréquence de collecte des bacs noirs, tarification incitative, inspection des bacs via l'enregistrement de photos/vidéos sur les camions lors de la collecte des bacs, contrôle du nombre de bacs noirs avec une vignette apposée sur les bacs noirs, etc.). Un comité de travail, formé de collecteurs et de municipalités, poursuit son travail pour trouver et expérimenter des solutions concrètes à cet effet.

Pour sa part, le CER a adopté une nouvelle tarification qui a été appliquée dès janvier 2023 : augmentation des coûts à l'enfouissement pour les matières non triées, afin qu'elles puissent être acheminées vers des centres de tri de matériaux de construction.

Qualité de la matière dans les bacs/conteneurs à déchets et matières organiques (mesure 17 du PGMR)

Les mesures mises en place afin de sensibiliser et trouver des solutions pour le tri de la matière ont amélioré la conformité des matières. Pour la collecte des déchets ultimes, le taux est passé de 10 % à 3,2% en 2024, pour les matières organiques, le taux est passé de 17,4% à 13,1%. Ces améliorations sont attribuables à la collaboration des fournisseurs de services de collecte (3 régies de collecte et une entreprise privée) par l'ajout de caméra enregistreuse sur la majorité des camions, ainsi que l'embauche d'inspecteurs pour vérifier la conformité des conteneurs aux endroits les plus problématiques. De plus, des projets-pilotes sont mis en place pour trouver des solutions pour les endroits où il y a des regroupements de bacs, dans les écoles, les multi-logements, ainsi que des locations à court et moyen terme.

SUIVI ENVIRONNEMENTAL

Odeurs et destruction des biogaz

L'impact des odeurs pour le voisinage est une préoccupation constante pour l'ensemble des membres du Complexe. En 2024, la performance du réseau a été excellente avec plus de 96 % d'efficacité de destruction. Il en résulte moins d'odeurs et moins d'impact sur la couche d'ozone. Le fait de diminuer l'enfouissement des matières organiques dans le site, a comme impact de diminuer la vente des crédits carbone. Bravo à l'équipe terrain qui entretient le réseau et à notre sous-traitant WSP qui nous apporte un excellent soutien technique.

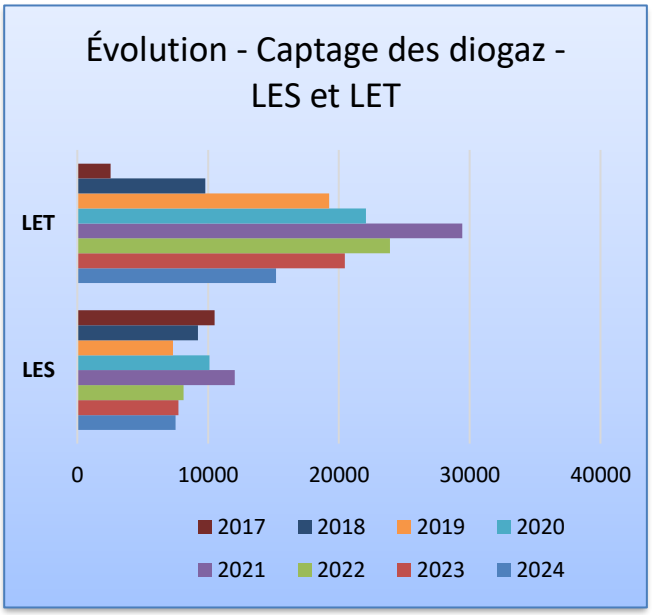

Oiseaux

Selon les dénombrements, la quantité d'oiseaux (goélands) a diminué de 2020 à 2023, pour 2024 une légère augmentation à 222. En effet, la moyenne annuelle du nombre de goélands répertoriés est passée de **429 en 2020 à 222 en 2024**. À noter que la variation des populations de goélands dépend de plusieurs autres facteurs, notamment celui de la natalité.

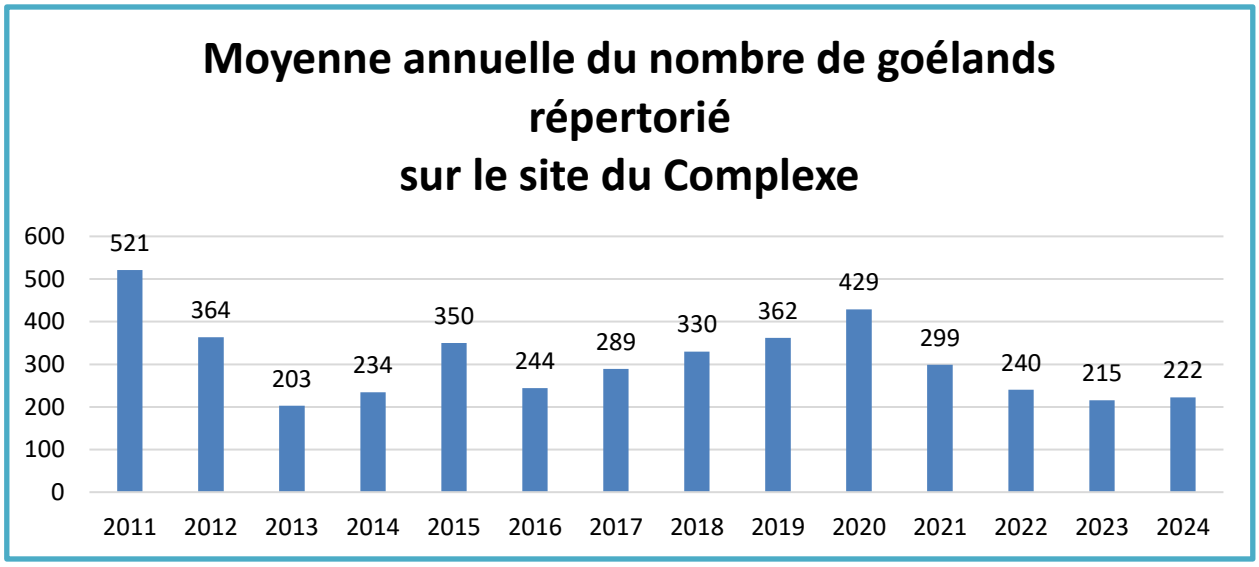

COMMUNICATION

Communiqués

MOIS	SUJETS TRAITÉS
Mai	Encore moins de déchets enfouis en 2023 (L'info du Nord, Vallée de la Rouge, 8 mai 2024) et (L'info du Nord, Tremblant et Saint-Agathe, 01 mai 2024)
Novembre	Le Complexe environnemental de la Rouge signe une entente avec la SORAC pour la récupération des appareils de réfrigération et de congélation de type commercial et institutionnel (L'info du Nord, Vallée de la Rouge et Tremblant, le 20 novembre 2024)
Décembre	Recyclage 101 du temps des fêtes (L'info du Nord, Vallée de la Rouge, le 18 décembre 2024)

Plusieurs parutions sur Facebook

- La bonne matière à la bonne place !
- Trucs et astuces pour faciliter la collecte du bac brun
- Recyclage 101 du Temps des Fêtes
- Tarification 2024
- Les Trouvailles de la semaine de La Remise

Comité d'information et d'échange

Une rencontre a eu lieu le 17 décembre 2024.

Principaux sujets traités :

- Puits de captage des biogaz et vente de crédits compensatoires
- Contrôle des odeurs
- Contrôle des nuisances reliées aux oiseaux indésirables
- Rejet des eaux à la rivière
- Site de compostage
- Distribution de compost (municipalités et agriculteurs)
- Filet pour capturer les papiers et plastiques
- Bannissement des plastiques à usage unique
- Inspections des bacs/conteneurs
- Soutien aux commerces et institutions dans le recyclage et compostage
- Projets de développement (plan d'action 2022-2024)
  -Valorisation des résidus de CRD
  -Nouvel écocentre permanent à Nominingue
  -Magasin de réemploi de matériaux de construction La Remise

Vue panoramique du Complexe environnemental de la Rouge, été 2019

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Frédéric Broué, président
Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides

M. Jacques Allard
L'Ascension

M. Yves Bélanger
La Macaza

M. Pierre Bertrand
Arundel, Huberdeau, Montcalm

M. Gaëtan Castilloux
Labelle, La Conception

M. Joël Charbonneau
Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere

M. Michel Chouinard
Lac-Saguay

M. Jean-Guy Galipeau
Amherst, La Minerve

M. Denis Lacasse
Rivière-Rouge

Mme Francine Létourneau
Nominingue

M. Marc L'Heureux
Brébeuf, Mont-Blanc

M. Steve Perreault
Lac-Supérieur, Lantier

M. Johnny Salera
Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs

*Chaque membre du conseil d'administration représente une à trois municipalités ou villes, selon leur délégation

COMITÉ CONSULTATIF

M. Frédéric Broué, président (élu)
Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides

M. Jacques Allard (élu)
L'Ascension

M. Marc L'Heureux (élu)
Brébeuf, Mont-Blanc

Mme Francine Létourneau (élue)
Nominingue

Mme Martine Vézina
Directrice générale adjointe, Rivière-Rouge

M. Steve Perreault (élu)
Lac-Supérieur, Lantier

M. Benjamin Plourde
Spécialiste en gestion des matières résiduelles, MRC des Laurentides

Mme Cindy A. Rivard
Directrice générale adjointe, Nominingue

M. Jérémie Vachon
Directeur - Service de l'environnement et des parcs
MRC des Laurentides

Mme Marlène Perrier
Directrice générale, CER

Soutien administratif et au développement

Mme Rose-Marie Schneeberger
Conseillère au développement, CER

Rôle du comité

Dirigé par le conseil d'administration, le comité consultatif a comme principal mandat de discuter des enjeux majeurs, d'en faire rapport et/ou recommandation au conseil d'administration.

COMITÉ DE VIGILANCE

M. Alain Otto
Président et représentant de la Ville de Rivière-Rouge

Mme Myriam Gagné
Représentante, MRC d'Antoine-Labelle

Mme Janie Larrivière
Représentante de l'organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

M. Michel Chouinard
Représentant du CER

M. Pierre Telmosse
Représentant des citoyens

Mme Marlène Perrier
M. Patrice Lanctôt
Personnel du CER

Rôle du comité

Le comité, sous la présidence de M. Alain Otto, veille à ce que l'exploitant agisse de manière responsable et cohérente avec ses obligations énoncées à l'intérieur de son certificat d'autorisation.

A été traité par le comité en **2024** :

- **Suivi des populations de goélands**
- **Rapports d'analyse**
  - Surveillance environnementale
  - OER (Objectifs environnementaux de rejets)
  - Analyse des puits d'observation, piézomètre et eau de surface
  - Analyse aux bassins
  - Puits des citoyens

COMITÉ DE GESTION

Mme Marlène Perrier
Directrice générale et secrétaire- trésorière

Mme Rose-Marie Schneeberger
Conseillère au développement

M. Patrice Lanctôt
Superviseur

M. Emrick Vienneau
Adjoint aux opérations et communication

Rôle du comité

En plus d'assurer la cohésion des actions entre les membres du comité, il sert à mettre en œuvre les orientations du conseil d'administration en lien avec la gestion du site.

COMITÉ D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

Le comité est formé d'une dizaine de représentants : des citoyens riverains du site d'enfouissement, des organismes, des entreprises, de la Ville de Rivière-Rouge et de la municipalité de Labelle.

Le but du comité est d'informer sur les différents projets du CER, de recueillir les préoccupations et les idées, afin d'en tenir compte dans la planification.

Citoyens et représentants d'organismes

Alexia Couturier
Organisme de bassins versants des rivières de la Rouge, Petite Nation et Saumon

Peter Forget
Association du Lac Lacoste

Louise Guérin
Résidente, Association du Lac Boileau

Jacques Lebel
Association du Lac Labelle

Yanick Morin
Résident limitrophe

Martin Ouimet
Municipalité de Labelle

Patrice Parent
Résident limitrophe

Martine Vézina
Ville de Rivière-Rouge

Marlène Tanguay
Action bénévole de la Rouge

Rose-Marie Schneeberger
Conseillère au développement

Patrice Lanctôt
Superviseur, CER

EMPLOYÉS

Régulier – administration

Marlène Perrier
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Manon Lachaine (fin mai 2024)
Directrice générale adjointe

Rose-Marie Schneeberger
Conseillère au développement

Martine Groh
Technicienne comptable

M. Emrick Vienneau
Adjoint aux opérations et communication

Patrice Lanctôt
Superviseur

Régulier - opération

Joël Desjardins
Opérateur de machineries lourdes au site de compostage et chef d'équipe

Benoit Houle
Opérateur de machineries lourdes, mécanicien et chef d'équipe

David Desjardins
Opérateur de machineries lourdes

Francis Pepin
Commis service à la clientèle
Délégué syndical

Michelle Johnson (fin mai 2024)
Commis service à la clientèle

Ian-Robin Boivin Deslauriers
Préposé aux matériaux secs et chef d'équipe

Éric Labelle
Préposé aux matériaux secs

Régulier - La Remise

Robert Danis
Technicien d'atelier

Céline Samson
Conseillère aux ventes

Régulier -Saisonnier

Marc-Stéphane Bergeron
Opérateur de machineries lourdes

Pierre Brunet
Préposé aux matériaux secs

Christian Charron
Préposé aux matériaux secs

Schnaider Deluy
Préposé aux matériaux secs

Gabriel Gagné
Préposé aux matériaux secs
Remplaçant opérateur de machineries lourdes

Pierre Nobert
Préposé aux matériaux secs

Nathalie Poliquin
Préposé aux matériaux secs

RESSOURCES HUMAINES

Convention collective

La convention collective a été signée le 15 mai 2024 pour la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2027.

Formations

- Formation AOMGMR
- Formation Espace clos
- Formation RDD
- Formation GoRecycle
- Formation Arpe-Québec

BILAN FINANCIER

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES - ANNÉE 2024		
REVENUS	**BUDGET**	**RÉEL**
Quotes-parts	5 465 356 $	5 516 906 $
Services rendus	469 000 $	545 272 $
Intérêts	70 000 $	287 639 $
Transfert		14 630 $
Autres revenus	576 757 $	782 276 $
TOTAL REVENUS	**6 581 113 $**	**7 146 723 $**
DÉPENSES	**BUDGET**	**RÉEL**
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	407 300 $	354 440 $
Hygiène du milieu	4 995 942 $	5 202 526 $
Frais de financement	210 884 $	203 936 $
Amortissement	-	866 369 $
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	**5 614 126 $**	**6 627 271 $**
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
Remboursement en capital	507 234 $	523 000 $
Activités d'investissement	180 000 $	72 545 $
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	122 256 $	122 256 $
Réserves financières et fonds réservés	160 000 $	172 184 $
Amortissement	-	(866 369) $
Excédent de fonctionnement affecté	(2 503) $	(133 374) $
TOTAL DES DÉPENSES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	**6 581 113 $**	**6 517 513 $**
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	**629 210 $**

BILAN DES EMPRUNTS

	Échéance	Solde au 31 décembre 2024
Construction des cellules 3 et 4	2026	272 700 $
Construction des cellules 5 et 6 et recouvrement	2032	1 435 300 $
Construction du site de compostage	2038	619 100 $
Équipements du site compostage (mélangeur et chargeur)	2028	132 600 $
Tamiseur	2034	100 000 $
Recouvrement final et étanche du LET, phase 3	2035	346 600 $
Agrandissement - aire de maturation site de compostage	2036	914 000 $
Rampe de chargement	2032	554 800 $
Pelle mécanique	2032	481 900 $
TOTAL		**4 857 000 $**

Signature de la convention collective, mai 2024

Tamisage du compost

Matières recyclables

Visite de SORAC

(Entente pour la récupération des appareils réfrigérants commerciaux)

(Formation par la SORAC)

Visite Écocentre régional de Saint-Jérôme

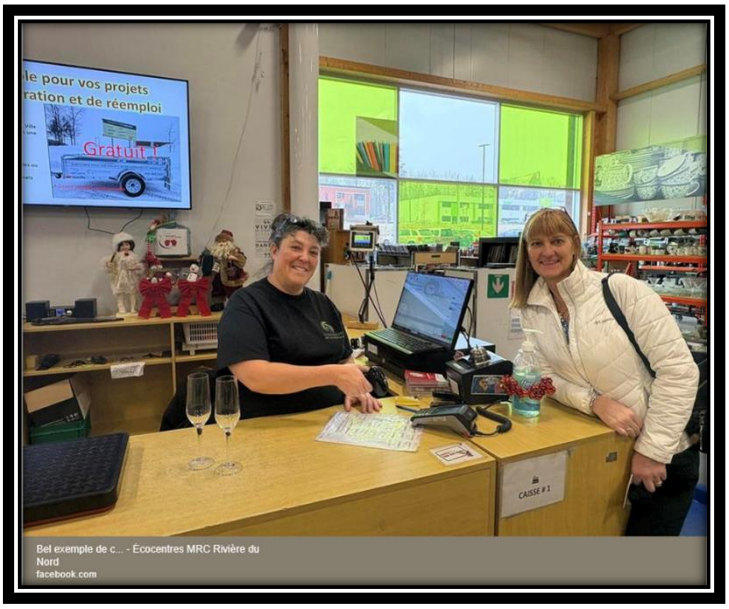

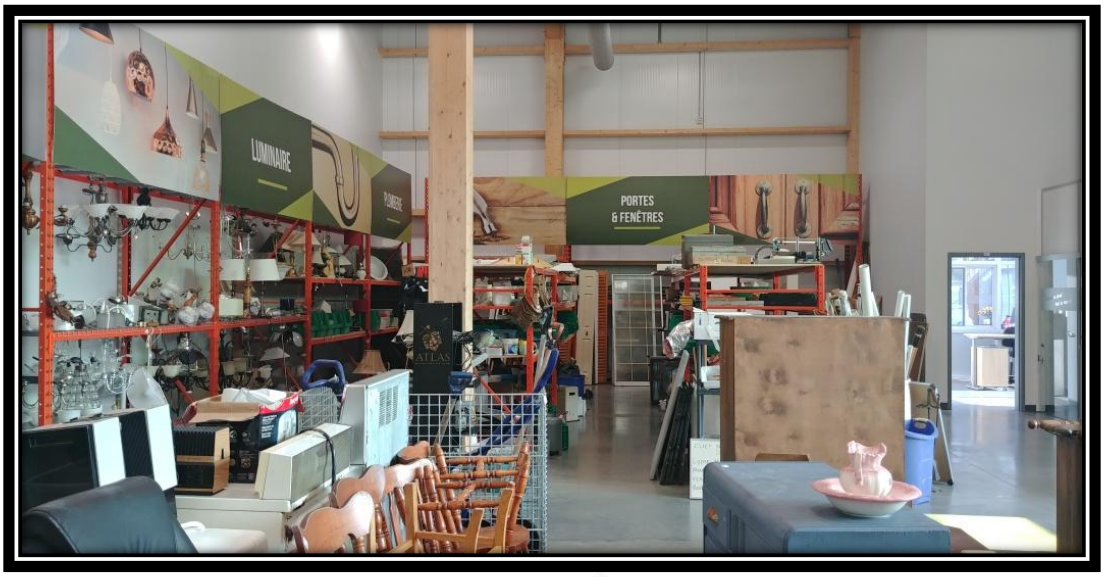

Visite Recyclerie Zone Éco à Mont-Laurier

Photo de la Remise, 1er anniversaire